



**Réunion publique**  
**Conseil de quartier Pont de Flandre**  
**Jeudi 13 novembre 2018 – école Ourcq B**



Réunion animée par Mahor CHICHE, délégué du Maire pour le Conseil de quartier Pont de Flandre, en présence de François DAGNAUD, Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement

---

Ordre du jour :

- Présentation des dispositifs de solidarité vis-à-vis des personnes sans abri
  - Présentation des activités de la Maison du Combattant, de la Vie Associative et Citoyenne (MACVAC)
  - Point sur le Budget participatif
  - Informations et questions diverses
- 

## **INTRODUCTION**

*Par François Dagnaud, Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement*

L'ordre du jour de cette réunion donne à voir ce que l'on est dans le quartier : la solidarité vis-à-vis des personnes sans abri, la prochaine édition du Budget participatif.

Personne ne peut être insensible à la détresse des autres. Paris est en première ligne dans l'accueil des personnes réfugiées et à la rue ; dans le cadre du plan grand froid, le gymnase d'Hautpoul a été ouvert pour accueillir 60 hommes seuls pendant 3 semaines. Les 3F, en lien avec la Mairie, a mis à disposition un immeuble de bureaux inoccupés pour accueillir 100 hommes et femmes pendant quelques mois. La bagagerie nouvellement ouverte est un point d'appui pour aider les personnes sans abri à se réinsérer et sortir de la rue.

Les élus locaux doivent donner des outils pour permettre aux Parisiens de se rendre utiles et de participer à la vie publique. Le Budget participatif est l'un de ces outils, parmi d'autres, mis en œuvre par la Ville de Paris à cette fin. La démocratie représentative doit être questionnée pour aider les gens à prendre part à la prise de décision.

---

## **PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DE SOLIDARITÉ VIS-À-VIS DES PERSONNES SANS ABRI**

*Avec Quitterie CALMETTES, chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité – IDF, Alexis COLIN responsable de la zone Nord pour la coordination des maraudes au Samusocial de Paris, Julie PONCIN, chef de service maraudes pour Emmaüs Solidarité, Luc LEBRETON, responsable d'Hiver Solidaire à la paroisse Saint-Jacques Saint Christophe, et Annie LENTÉ, gestionnaire de la Bagagerie solidaire (association Au Bagage du Canal)*

### **Qui sont les personnes à la rue ?**

Les raisons de la perte du domicile sont diverses : maladie, rupture ou violences familiales, perte d'emploi... Ces ruptures sont progressives et cumulatives. L'espérance de vie est d'environ 30 ans inférieure à la moyenne française. Aujourd'hui, on compte environ 1000 personnes dans les différents camps du 19<sup>e</sup>, et 211 personnes sans abri ont été recensées en 2018 lors de la Nuit de la solidarité.

### **Quels sont les moyens mis en place ?**

- Les maraudes : elles consistent à aller vers la personne à la rue. Elles permettent de mettre en place un travail d'accompagnement sur le long terme, d'instaurer une relation de confiance avec la

personne, afin de mettre en place un accompagnement social en fonction des besoins et des capacités de la personne. Il existe plusieurs types de maraudes : les maraudes d'intervention sociale, les maraudes d'évaluation et d'orientation et les maraudes spécialisées (migrants, santé des femmes, usagers de drogues, personnes souffrant de problèmes psychiatriques, etc.). Ces maraudes sont menées par différents acteurs, et coordonnées par la Coordination des maraudes et le Samusocial de Paris.

- Les dispositifs d'aide et d'accueil :
  - Accès aux droits : Permanences sociales d'accueil et Points d'accès aux droits
  - Santé : Permanence d'accès aux soins de santé (PASS), Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
  - Accueil et besoins quotidiens : Accueils de jour, aide alimentaire, vestiaires, bains-douches, bagageries solidaire, etc.
  
- Les dispositifs d'hébergement :
  - Centres d'hébergement : centre d'hébergement d'urgence (CHU), centre de stabilisation (CHS), centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
  - Logements adaptés : pensions de famille, résidence sociale
  - Lits halte soins santé
  - Tous ces dispositifs sont coordonnés par le 115.

### **Quelles associations et institutions sont impliquées dans le 19<sup>e</sup> arrondissement ?**

Un grand nombre d'associations et d'institutions sont impliquées auprès des personnes sans abri sur le secteur Nord parisien (dont fait partie le 19<sup>e</sup> arrondissement), tant pour les maraudes que pour l'hébergement ou l'accompagnement à la réinsertion. Parmi celles-ci : la Ville de Paris, la Préfecture de Police, la RATP, la Croix-Rouge, les Restos du Cœur, la Protection Civile, l'ordre de Malte, le Secours catholique, la Chorba, Robins des rues, Autremonde, Emmaüs Solidarité, Hiver solidaire ou encore la Fondation Armée du Salut.

### **Comment s'investir en tant qu'habitant.e.s ?**

De manière personnelle, il est nécessaire de garder une attitude bienveillante, être attentif à l'autre et éviter les préjugés. Il faut également savoir comment intervenir : faire un signalement à la Mairie ou au 115, mais uniquement avec l'accord de la personne concernée.

Collectivement, il est possible de s'engager dans des associations intervenant auprès des sans-abris, de monter des projets solidaire (avec l'appui de la Mairie, des Conseils de quartier, du Budget participatif...)

### **Présentation de la bagagerie solidaire (11 passage de Flandre)**

La bagagerie solidaire est portée par l'association Au bagage du canal, et issue d'un projet déposé par les Conseil de quartier Pont de Flandre et Bassin de la Villette au Budget participatif 2015.

Fonctionnant uniquement avec des bénévoles (une soixantaine à l'heure actuelle, dont 30 assurant des permanences), elle est aujourd'hui ouverte les mardi, jeudi et samedi de 7h30 à 9h30 puis de 18h30 à 20h30. A termes, la volonté de l'équipe est de pouvoir élargir ces horaires, et d'ouvrir la bagagerie tous les jours de l'année. Il faut néanmoins pour cela plus de bénévoles dans l'équipe.

La bagagerie solidaire propose plusieurs services aux personnes sans abri : la possibilité de déposer ses bagages pendant 3 mois renouvelables, d'utiliser des ordinateurs, de charger son téléphone mais aussi de repasser son linge.

## Deuxième édition de la Nuit de la Solidarité

Comme en 2018, la Ville de Paris organise une Nuit de la Solidarité afin de recenser le nombre de personnes dormant dans la rue dans Paris, et de leur proposer de remplir un questionnaire. **Elle aura lieu cette année le 7 février.** Vous pouvez d'ores et déjà vous proposer comme bénévole en vous inscrivant sur le site [nuit-solidarite.paris.fr](http://nuit-solidarite.paris.fr).

*Si vous souhaitez vous engager comme bénévole pour la Bagagerie solidaire : [aubagageducanal@gmail.com](mailto:aubagageducanal@gmail.com)*

*Si vous constatez une situation d'urgence absolue (notamment des familles avec enfants), vous pouvez faire un signalement auprès de la Mairie, avec l'accord des personnes concernées, par E-Mail à l'adresse [sdfparis19@paris.fr](mailto:sdfparis19@paris.fr)*

---

## PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA MAISON DU COMBATTANT, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE (MACVAC)

*Avec Olivier NASSO, directeur du développement de la vie associative et citoyenne*

La Maison du Combattant, de la Vie Associative et Citoyenne (anciennement Maison des Associations) est installée depuis 2004 dans la Maison du Combattant, au 20 rue Édouard Pailleron. Elle compte à ce jour 639 associations inscrites. Plusieurs types d'activités et de soutien sont proposés :

- Logistique : la MACVAC met à disposition plusieurs supports logistiques pour les associations du 19<sup>e</sup> arrondissement, tels que des salles informatiques et de réunion, un espace reprographie, un espace documentation ou encore la possibilité pour les associations de s'y domicilier.
- Accompagnement : la MACVAC met en place des entretiens conseils pour aider au montage de projet ou à la création d'associations ; elle propose également un catalogue de formations. Par ailleurs, en partenariat avec le Carrefour des associations parisiennes, les responsables d'associations peuvent avoir accès à des permanences juridiques et comptables.
- Permanences d'associations
- De nombreux évènements ouverts à tous, visant à promouvoir les associations du 19<sup>e</sup> : « Viens à la maison », le « Mois des mémoires », les « Rendez-vous avec vous », les expositions mensuelles, le Festival des solidarités, et bien d'autres ...

*Pour plus d'informations visitez [la page Facebook de la MACVAC](#)*

*Contact : 01 53 72 89 10 ou [maison.asso.19@paris.fr](mailto:maison.asso.19@paris.fr)*

---

## POINT D'INFORMATION SUR LE BUDGET PARTICIPATIF

*Avec Mahor CHICHE, Adjoint en charge de la démocratie locale*

Le Budget participatif consiste à mettre à disposition depuis 2014 5% du budget d'investissement de la Ville à destination des Parisiens. Il se décline à l'échelle de Paris et de l'arrondissement : en 2019, 5 millions d'euros seront investis dans le 19<sup>e</sup> arrondissement.

Un projet doit respecter 3 critères fondamentaux :

- Être d'intérêt général
- Relever des compétences de la Ville
- Relever du budget d'investissement sans occasionner de dépenses de fonctionnement trop importantes.

En 2018, le Budget participatif dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, c'est :

- 177 projets déposés (2<sup>e</sup> arrondissement en termes de dépôts)
- 34 projets soumis au vote
- 10 200 votant.e.s (+ 28% par rapport à 2017)

**Du 7 janvier au 3 février, vous pouvez déposer vos projets sur la plateforme [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr).**

Après une première vérification par les services de la Ville, vos projets feront l'objet d'ateliers de co-construction afin de réunir des projets similaires ou très proches. Enfin une seconde instruction par les services de la Ville aura lieu pour vérifier leur faisabilité technique et déterminer leur coût.

### Calendrier de l'édition 2019 du Budget participatif

- Du 7 janvier au 3 février : dépôt des projets
- De mars à mai : co-construction et regroupement des projets
- Du 6 septembre au 22 septembre : vote des Parisien.ne.s

Les projets lauréats de l'édition 2018 du Budget participatif dans le 19<sup>e</sup> :

Projet	Thématique	Nombre de votes	Budget	Quartiers populaires
Mise en sécurité de la place Stalingrad avec des luminaires	Prévention et sécurité	2775	300 000€	
Oasis sportive : réaménagement des terrains de Stalingrad	Sport	2291	500 000€	
Renouvellement des toilettes du Parc des Buttes-Chaumont	Propreté	1652	100 000€	
Des cantines agréables pour les élèves en quartiers populaires	Éducation et jeunesse	1509	600 000€	
Des aménagements pour le centre d'hébergement Crimée	Solidarité et cohésion sociale	1327	18 000€	
Rénover les terrains de sport pour une pratique inclusive !	Sport	1298	1 150 000€	
Sauver des vies – Initiation Premiers Secours	Solidarité et cohésion sociale	1294	5 000€	
Améliorer l'accès à la lecture pour tous les enfants	Culture et patrimoine	1282	120 000€	
Un équipement sportif adapté aux handicaps	Sport	1254	200 000€	
Ré-enchanter les cours de récré des écoles de nos quartiers	Cadre de vie	1113	600 000€	
Des structures jeunesse mieux aménagées et mieux équipée	Éducation et jeunesse	992	620 000€	

Rénovation de la rue de Belleville	Cadre de vie	921	750 000€	
------------------------------------	--------------	-----	----------	---

Quelques réalisations des précédentes éditions :

- Bagagerie solidaire (2015)



- Prolongement de l'éclairage multicolore du Canal de l'Ourcq (2017)



- Installations du projet « Reconquête urbaine »



Plus d'informations sur [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr)

Si vous avez des questions sur le Budget participatif dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, besoin d'aide pour l'élaboration d'un projet ou des doutes sur sa recevabilité, contactez-nous à l'adresse [bpa19@paris.fr](mailto:bpa19@paris.fr)

---

## INFORMATIONS DIVERSES

- Les écoles de la rue de l'Ourcq vont faire l'objet de programmes de réhabilitation, notamment au niveau des sanitaires et des cours d'école qui vont être réaménagés pour être des lieux de rafraîchissement : changement du revêtement, végétalisation, installation de points d'eau. Ces changements s'inscrivent dans le programme « Cours oasis », lui-même issu de la Stratégie de résilience de Paris, qui visent à faire face au changement climatique et à l'augmentation des températures en ville.
- Travaux sur l'avenue de Flandres : ils s'articulent autour de 3 grands axes :
  - La création de pistes cyclables ;
  - La recherche d'une continuité sur le terre-plein central via la création de nouveaux passages piétons notamment, afin de rendre cet espace entièrement aux piétons ;
  - La création de voies dédiées aux bus.

Tous ces aménagements ont pour but de rééquilibrer le partage de l'avenue de Flandre au profit des piétons ainsi que des modes doux.

- Mise en œuvre du dispositif Embellir Paris : ce projet vise à financer l'embellissement de 20 sites parisiens via l'implantation d'œuvres artistiques diverses, à hauteur de 50 000 euros par site. Dans le quartier Pont de Flandre, l'angle de la rue Dampierre et du quai de la Gironde a été choisi pour accueillir une telle installation. Les projets sont déposables à titre individuels ou collectifs par les artistes, jusqu'au 4 février. Ils seront ensuite examinés par un jury qui sélectionnera le projet lauréat, pour une installation à l'été 2019.

Pour plus d'informations : [www.embellir.paris](http://www.embellir.paris)

**Bureau des Conseils de quartier**  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
[conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr)  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)  
Facebook : [Conseils de quartier du 19<sup>e</sup>](#)  
Twitter : [monquartier19](#)

